

VOD : Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants - Me Christophe MONNIER

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Prérequis :

- Connaissances et pratique de la taxe des actes simples
-

Public concerné :

- Notaires, collaborateurs et professionnels du droit
-

Objectifs :

- Appliquer les émoluments de formalités applicables aux actes immobiliers courants
-

Contenu :

- Les émoluments de formalités préalables et postérieures liés aux actes immobiliers
-

La bonne pratique des émoluments de formalités

- Introduction
- Formalités relatives au crédit et à l'immobilier
- Formalités relatives aux démarches administratives et fiscales
- Autres formalités diverses

Découvrez cette vidéo : " Les émoluments de formalités afférents aux actes immobiliers courants"

Durée : 1h

Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace stagiaire Inafon
- Votre vidéo est mise à disposition sur votre espace dans l'onglet "Mes VOD"

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours en vous connectant à votre espace personnel stagiaire sur le site www.inafon.fr